

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 38 (1966)

Heft: 2

Artikel: Le bois dans nos demeures hivernales

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125980>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gare de triage des Chemins de fer fédéraux à Denges.
Aéroport de Cointrin (projets d'extension).

Assainissement: Station d'épuration de Lausanne.
Usine d'incinération de Lausanne ou de Genève.

Les participants se grouperont, à l'issue de ces visites et conférences, en trois groupes de travail qui examineront les problèmes sous les angles suivants:

Groupe de travail N° 1

Les grands travaux dans l'aménagement du territoire

Localisation des grands travaux; zones d'influence; réseaux; étude des répercussions des grands travaux sur l'économie régionale, nationale, internationale.

Groupe de travail N° 2

Les grands travaux et le respect des conditions naturelles

Esthétique des ouvrages, protection des sites, lutte contre la pollution des eaux et de l'air.

Groupe de travail N° 3

Le rôle de l'architecte dans l'élaboration et l'exécution des grands travaux.

Le nombre des participants est limité à 60, non compris les présidents, conférenciers, rapporteurs. La section organisatrice se réserve le droit d'arrêter, d'accord avec le Secrétariat général de l'UIA, la liste définitive des participants en tenant compte des qualités et de la nationalité des candidats.

Le droit d'inscription est fixé à 200 francs suisses. Il comprend la participation aux frais d'organisation et aux excursions organisées pendant la semaine du séminaire.

Le séminaire aura lieu à l'Hôtel Rive-Reine à La Tour-de-Peilz. Les séances par groupes se tiendront dans cet établissement; les séances plénières se tiendront à la salle Hugonin à La Tour-de-Peilz.

Un voyage d'études sera organisé à l'issue du séminaire. Des renseignements seront donnés ultérieurement sur ce voyage.

Des conditions spéciales, qui ne pourront être définies qu'une fois arrêtée la liste des inscriptions, sont prévues pour les architectes suisses. Ceux que le séminaire intéresse sont invités à le faire savoir au Secrétariat du IV^e Séminaire d'architecture industrielle, M. Marcel Gut, architecte EPUL, Lausanne.

Le bois dans nos demeures hivernales

C'est un fait bien connu que les revêtements, planchers, plafonds et portes en bois se mettent à sécher dès que reprend le chauffage des logements. Il en résulte parfois des phénomènes désagréables: apparition de fentes, élargissement de joints. On ne saurait en vouloir au bois qui est un produit naturel, qui agit et réagit, qui vit. Que se passe-t-il donc?

Tout arbre est constitué par une multitude de cellules. L'eau absorbée par les racines et aspirée par les feuilles traverse ces tissus. Une partie s'évapore, tandis qu'une autre partie retourne aux racines avec l'acide carbonique prélevé dans l'atmosphère. Un arbre abattu en hiver, à l'époque où la sève s'est retirée, contient encore 40 à 60% d'eau. Si on laisse sécher le bois à l'air, la teneur en eau recule jusqu'à 15 à 20%. Elle peut être abaissée davantage par séchage artificiel. Placé dans une ambiance humide, le bois reprend de l'eau. Il la rend à l'atmosphère dès qu'il se trouve en milieu sec.

Lorsque du bois œuvré est posé dans un logement, il reste soumis au même phénomène. En hiver, dès que le chauffage central entre en fonction, l'humidité atmosphérique peut tomber de 60% à 30%. Le bois adapte alors son humidité à celle du local. En séchant, il se contracte et se fend s'il est immobilisé de tous côtés. Une fois la période de chauffage passée, le bois reprend de l'humidité; les joints et les fentes se referment.

Il n'est pas possible de supprimer le retrait et le gonflement du bois; mais on peut l'atténuer. Il est vivement recommandé de placer dans toutes les chambres des humidificateurs, tels qu'on en trouve dans le commerce. Le spécialiste sait que le bois «travaille» moins dans le sens du fil qu'à travers, il connaît les essences qui sont stables, et il en tient compte dans la mise en œuvre de la matière. On peut aussi diminuer le retrait et le gonflement par l'étuvage et par l'imprégnation. C'est encore affaire de spécialiste. Quant à nous, qui aimons le bois et désirons le conserver dans nos demeures, nous nous rappellerons toujours qu'il faut lui épargner les grands écarts de température et d'humidité.

Lig.

ASCENSEURS ET MOTEURS

**ASCENSEURS
MONTE-CHARGE
MONTE-PLATS**

GENÈVE
Avenue Weber 12
Tél. (022) 35 64 60

The logo for Schindler, featuring the word "Schindler" in a bold, white, sans-serif font centered within a solid black rectangular background.

**ESCALIERS
ROULANTS
TROTTOIRS
ROULANTS**

PULLY-LAUSANNE
Avenue C.-F.-Ramuz 104
Tél. (021) 28 68 68